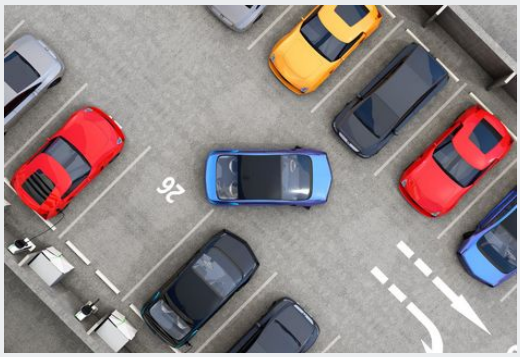
CHAVILLE

Stationnement

Retrouvez dans cette rubrique toutes les informations concernant le stationnement : les demandes de stationnement en cas de déménagement, les parkings, le stationnement pour les personnes à mobilité réduite, les zones et règles de stationnement, le paiement de votre stationnement via PayByPhone.





Autorisation de stationnement pour déménagement / emménagement

Vous déménagez ou emménagez sur Chaville ? La mairie peut réserver, gratuitement, un espace sur la voirie afin de faciliter votre installation.



Parkings

Chaville compte trois parkings souterrains payants : 34 rue Carnot, 961 et 1469 avenue Roger Salengro.





Stationnement pour les personnes à mobilité réduite

La loi prévoit l'aménagement de places de stationnement à proximité des équipements publics et de toutes installations propices aux déplacements.



Neutralisation de places de stationnement : Loi d'orientation des mobilités

Dans le cadre de la loi LOM et afin d'assurer la sécurité des cheminements des piétons, 39 places de stationnement seront neutralisées à Chaville...

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS